



Achat timbre fiscale pour ma carte de sejour

Par **hassine**, le **24/02/2015 à 15:35**

bonjour le jour que je voule recepre ma carte du sejour a sous prefequture ma demande 600euro js pas porquiois sache vous que le premier demande. e jss per un enfant .merci

Par **alterego**, le **24/02/2015 à 17:53**

Bonjour,rnrnVous pouvez acheter les timbres fiscauxrnrn- soit dans un bureau de tabac,rnrn- soit au guichet d'un centre des finances publiques, d'une trésorerie ou du service des impôts des entreprises (SIE).rnrn- soit acheter un timbre dématérialisé sur Internet.rnrn600€ pour une carte de séjour me surprend quand même.rnrnCordialement

Par **hassine**, le **25/02/2015 à 18:53**

j'ai pas encor le timbre mes le sous prefecture ma demander 600euro de timbre.j'ai pas encor passer la visite medicaleet il demande con bien.

Par **bcbg66**, le **25/02/2015 à 23:15**

Effectivement, 600 euros c'est excessif.rnAttention si vous payez en espèces. Il faut toujours garder la facture. J'ai déjà rencontré un cas d'un vieux monsieur, pourtant parfaitement francophone, qui s'est fait avoir auprès du service de vente de timbres ficaux se trouvant à

l'intérieur même d'une préfecture! Il y a parfois des gens malhonnêtes qui profitent de la faiblesse d'un étranger non francophone, des gens crédules.rnrnVoici les prix des différents titres de séjour donnés par Gisti, organisme de défense des droits des étrangersrnrnhttp://www.gisti.org/IMG/pdf/tableau_taxes_2.pdfrnrnTarifs de l'année 2013. Ils doivent être les mêmes encore aujourd'hui.

Par **hassine**, le **26/02/2015** à **17:14**

merci bk a tous